

PST

Mont-Saint-Guibert

2019 - 2024



PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL (PST) Mont-Saint-Guibert 2019 - 2024

Qu'entendre par PST ?

- **Programme** : un ensemble de projets, intentions d'actions que l'on planifie.
- **Stratégique** : la vision politique, la stratégie communale pour la législature qui détermine ce que l'on souhaite pour la commune, ses habitants, ses agents, ses partenaires ...
- **Transversal** : implique que tous les acteurs et secteurs soient concernés, offre une vue globale des politiques et actions à mener.

Un outil de gouvernance au service de la gestion publique locale.

Pluriannuel, il reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques, opérationnels, projets et actions fixés. Il est soumis à une évaluation au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci. Il peut être actualisé en cours de législature. Il est présenté au Conseil communal qui en prend acte.

Une vision à moyen et long terme sur les actions à mener.

Il vise à professionnaliser la gestion communale : planifier les ressources, prioriser les actions et établir un plan financier de réalisation. Il fédère les plans et programmes existants dans un tout cohérent. La Directrice générale est chargée de sa mise en œuvre.

Un large processus participatif interne.

Il a été réalisé en étroite collaboration avec la Direction, les employés de l'Administration et le Collège communal. Différents objectifs sont détaillés :

- **Stratégiques** : dans quelle direction la commune veut-elle se diriger ?
- **Opérationnels** : les objectifs concrets à réaliser afin d'atteindre les objectifs stratégiques.
- **Actions** : quelles réalisations vont participer à la concrétisation de nos objectifs ?

Le PST à Mont-Saint-Guibert, c'est pour

⇒ le volet **EXTERNE** (projets que la commune peut entreprendre dans les domaines d'intérêt communal) :

6 objectifs stratégiques | **41 objectifs opérationnels** | **221 fiches actions**

⇒ le volet **INTERNE** (organisation interne de l'administration et le fonctionnement des services) :

4 objectifs stratégiques | **14 objectifs opérationnels** | **37 fiches actions**



VOLET EXTERNE

I. MSG, une commune Inclusive

I.1. Faire preuve de respect et d'ouverture vis-à-vis de la minorité au sein du Conseil communal

- I.1.1 - Proposer systématiquement un siège à l'opposition pour toutes les commissions mise en place par la majorité
- I.1.2 - Dans le cadre de la désignation de représentants du Conseil communal dans les institutions para locales, choisir la clef de répartition des sièges la plus favorable à la minorité
- I.1.3 - Prévoir une tribune politique dans le Bulletin communal via le ROI
- I.1.4 - Désigner un président de conseil pour pacifier les échanges/débats

I.2. Inclure les citoyens dans la réflexion en se dotant d'outils de participation innovant afin de recueillir l'avis des citoyens et d'encourager la démocratie participative

- I.2.1 - Mettre sur pied des commissions consultatives sur l'Environnement
- I.2.2 - Maintenir une Commission consultative communale d'aménagement du territoire (CCATM)
- I.2.3 - Maintenir un Conseil consultatif des enfants
- I.2.4 - Maintenir une Commission consultative communales des aînés (CCCA)
- I.2.5 - Mettre à disposition des budgets participatifs
- I.2.6 - Mise sur pied d'ateliers SDC : Dans le cadre de la réalisation du Schéma de développement communal, co-construction avec tous les citoyens pour orienter au mieux l'aménagement de la Zone en fonction des attentes et des ambitions des citoyens.
- I.2.7 - Mise sur pied d'ateliers SOL : Dans le cadre de la mise en œuvre du SOL, devant aboutir au dessein du futur quartier de la gare de MSG. Co-construction avec tous les citoyens pour orienter au mieux l'aménagement de la Zone en fonction des attentes et des ambitions des citoyens.

I.3. Assurer la qualité et la mixité des logements sur le territoire communal

- I.3.1 - Lancer un SDC (schéma de développement communal) sur tout le territoire afin de gérer l'aménagement du territoire notamment la mixité de l'habitat
- I.3.2 - Réaliser un cadastre du type de logements sur l'entité
- I.3.3 - Réaliser une charte relative aux charges d'urbanisme
- I.3.4 - Soutenir/favoriser la création de maison 2/3/4 façades plutôt que la création d'appartements/studios
- I.3.5 - Prévoir du logement public dans le cadre de la rénovation de la Salle des Loisirs (Grand' Place 9)
- I.3.6 - Rénover Grand Place 45 en 3 logements sociaux (CPAS)
- I.3.7 - Faire l'acquisition d'un logement d'urgence (CPAS)
- I.3.8 - Faire l'acquisition de 2 appartements/studio au Jardin de l'Orne
- I.3.9 - Développer un projet de logements au Moulin des Vignes en partenariat avec l'APIBW

I.4. Faciliter l'accès à la propriété pour les jeunes ménages

- I.4.1 - Acquisition de "logements tremplins" : logements prioritairement destinés aux jeunes ménages avec l'intention de s'installer définitivement dans l'entité dans les 10 ans
- I.4.2 - Proposer des logements à prix réduits via l'APIBW



I.4.3 - Développer du logement écoreuil dans les nouveaux projets immobilier : louer un bien avant dans le but de l'acheter - les loyers versés représentent un apport et sont déduits du prix d'achat

1.4.4 - Offrir une « prime logement » aux jeunes qui contractent un emprunt hypothécaire en vue d'acquérir leur premier bien

I.5. Garantir aux citoyens l'accessibilité sur le marché locatif

I.5.1 - Fonds communal pour le paiement des cautions lors d'un bail locatif pour aider financièrement des publics qui n'ont pas tjrs accès au marché locatif (jeunes, jeunes couples, pensionnés, famille monoparentale)

I.5.2 - Développer un projet de logements moyens (loyers modérés)

I.5.3 - Développer un projet d'habitat léger

I.6. Poursuivre la politique de développement du logement social de manière intégrée

I.6.1 - Acquisitions de logements via IPB

I.6.2 - Rénovation du 45 Grand Rue

I.6.3 - Intégrer une part de logements sociaux dans les projets de construction (sous cahier des charges IPB)

I.7. Lancer une dynamique culturelle structurée et permettant aux citoyens de s'investir à 100% pour leur village tout en étant soutenu par la commune

I.7.1 - Soutien à la création d'une académie artistique et musicale

I.7.2 - Acquisition de matériel à destination des associations et organisations citoyennes

I.7.2.a. acquisition de tonnelles

I.7.2.b. acquisition de barrières Nadars

I.7.2.c. acquisition de mange-debout et chariot de transport

I.7.2.d. acquisition d'une chapelle électrique/groupe électrogène pour les événements + rallonges

I.7.2.e. mise en place d'un règlement pour réservation et location du matériel

I.7.2.f. acquisition d'une remorque festive

I.7.3 - Création d'un service en charge de ces événements et collaboration avec les différents événements sur l'entités. (Soutenu par le PLANU, la logistique et service technique)

I.7.4 - Création une plateforme culturelle bénévole participative, citoyenne et intergénérationnelle

I.7.5 - Mise en place d'un service communal ayant pour objectif de faire revivre le village et de rassembler les principaux acteurs du secteur. Il serait en charge : 1/ de l'organisation des différentes manifestations 2/ du soutien au tissu associatif guibertin 3/ de l'accueil des nouveaux guibertins

I.7.6 - Organisation des 900 ans du Village MSG en 2023

I.8. Mettre en place une politique de santé positive qui englobe toutes les dimensions de la vie : fonctions physiques, bien-être mental, sens de la vie, participation sociale, qualité de vie et fonctionnement au quotidien

I.8.1 - Mise en place d'un test "rue Scolaire" à la rue des Hayeffes

I.8.2 - Eco-mobilité ; développer un réseau de véhicules/vélos partagés de manière à encourager un mode de déplacement moins sédentaire

I.8.3 - Accessibilité PMR des bâtiments de l'administration communale et de l'ensemble des bâtiments publics (églises, salles communales...)

I.8.4 - Aménager un comptoir PMR au service population

I.8.5 - Axer d'avantage la consommation d'aliments sains lors des événements et activités. Création d'activités culinaires "Top Chef BIO" durant les plaines afin de sensibiliser les jeunes à une bonne alimentation. (Organiser le concours de la plus grosse omelette bio en récoltant des œufs chez les particuliers et à la ferme).



- I.8.6 - Organisation de conférences thématiques autour des questions concernant la santé et le bien être
- I.8.7 - Organisation de campagne de sensibilisation lié aux respects des citoyens via le CCE, exemple : nettoyage de quartier, sensibilisation au respect du code de la route, ...
- I.8.8 - Création d'ateliers/conférences santé à destination de tous les publics
- I.8.9 - Organisation de séances de "sports sur ordonnance" à destination des personnes souffrant d'une affection de longue durée
- I.8.10 - Organisation des sessions *Je Cours pour Ma Forme*

I.9. Réinventer la bibliothèque communale

I.9.1 - Déplacer la bibliothèque dans un autre bâtiment pour la transformer en lieu de conférence, d'accueil et d'animations en tous genre + ajouter un espace numérique avec tablette de lecture

I.10 Impliquer les jeunes dans la politique communale par la mise en place d'une structure leur permettant d'exprimer leurs besoins et souhaits

I.10.1 - Création d'un Conseil des jeunes, visant à impliquer la jeunesse à s'investir pour leur commune par le vote de projets et à en soutenir les développements et la mise en œuvre.

I.10.2 - Relancer/dynamiser le conseil des enfants

II. MSG, une commune favorisant l'harmonie familiale

II.1. Augmenter le nombre de places d'accueil pour les tous petits

- II.1.1 - Acquisition d'un bâtiment pouvant accueillir un milieu d'accueil 36 places
- II.1.2 - Développement du réseau d'accueillantes subventionnées
- II.1.3 - Mise en place d'une structure de gestion adaptée des inscriptions en milieu d'accueil

II.2. Garantir la qualité des conditions d'accueil des enfants

- II.2.1 - Déménagement de la MCAE les P'tits Filous vers un bâtiment mieux adapté à leurs besoins
- II.2.2 - Organisation de réunions entre les directrices des différentes crèches afin de créer des synergies entre les différents milieux d'accueil
- II.2.3 - Aménagement d'une terrasse à la crèche les Boutchoux de l'Axis
- II.2.4 - Remplacement d'un dévidoir en un WC chimique + création d'un second WC à la crèche les Boutchoux
- II.2.5 - Aménagement d'un auvent à la crèche les Boutchoux de l'Axis
- II.2.6 - Proposer des formations aux animateurs encadrant des activités communales ou para-communales (plaines de vacances - clubs sportifs - unité scout)
- II.2.7 - Développer des semaines récréatives et sportives destinées aux adolescents durant les plaines en organisant une verticalité (petits et ados) dans les activités à proposer.
- II.2.8 - Déployer une offre d'activités dans les différents pôles de loisirs et sports de l'entité pour les enfants durant l'année, par le biais d'actions organisées par l'ATL en collaboration avec le service jeunesse (nouveau décret ATL subventionnant des projets pour les plus de 13 ans).
- II.2.9 - Développer un accueil pour l'enfant atteint de handicap lors de nos plaines de vacances.

II.3. Renforcer l'encadrement éducatif et ludique des jeunes/ado sur l'entité

- II.3.1 - Création d'un espace récréatif et ludique par village intégrant des modules de jeux - des modules sportifs - des espaces lecture - des espaces de détente
- II.3.2 - Déterminer un nouveau lieu pour l'organisation des plaines de vacances - aménager cet espace de manière à assurer la qualité de l'accueil
- II.3.3 - Réaménagement de la plaine de Corbais et création d'un terrain multisports



- II.3.4 - Recherche/acquisition/construction d'un local permettant aux ados de se rassembler et de développer des projets qui leurs sont propres
- II.3.5 - Déployer avec le coordinateur ATL, des activités pour les 2,5 -18 ans, les mercredis après-midi, sur les différents lieux de loisirs de l'entité en collaboration avec des clubs de sport ou d'ASBL spécifiques (psychomotricité- escalade- théâtre, etc....)

II.4. Accroître la participation des seniors aux projets communaux

- II.4.1 - Création une plateforme CCCA participative bénévole et intergénérationnelle pour les projets initiés par le CCCA
- II.4.2 - Permettre aux pensionnés de travailler pour l'administration communale comme prévu par la loi
- II.4.3 - Intégrer la participation des seniors/ainés pour l'encadrement de certaines manifestations communales, la mise en place de la rue scolaire, organisation de pédibus

II.5. Animer socialement les aînés

- II.5.1 - Mise en place des activités adaptées qui permettent aux aînés de se rassembler et de rompre avec la solitude (récré des aînés, club 3 x 20...)
- II.5.2 - Promouvoir des activités culturelles, sportives, récréatives en partenariat avec le monde associatif (Gym, Pilates, Net Volley, Ateliers créatifs, Raco-papotes...)
- II.5.3 - Soutenir et promouvoir les initiatives du CCCA ou toutes autres initiatives destinées à ce public

II.6. Soutenir les initiatives intergénérationnelles

- II.6.1 - Développer une synergie avec le service citoyenneté et intergénérationnel, par la participation des jeunes aux différents événements, gouter 3 X 20 - fête de Noël
- II.6.2 - Diversifier les événements du service jeunesse incluant des adultes /bénévoles et enfants/ados par la mise en place de projet (Place aux enfants -Kermesse des aînés)
- II.6.3 - Organiser des passerelles entre le CCE et le CCCA par l'émergence de projets ponctuels communs
- II.6.4 - Organiser une journée festive de célébration des Jubilaires couplé à l'accueil des nouveau-nés

III. MSG, une commune à la gouvernance transparente et communicante

III.1. Améliorer la communication vers les citoyens

- III.1.1 - Création d'un service de communication interne et externe. Création d'un budget de communication annuel

III.2. Renforcer les outils de communication afin de rendre l'information locale agréable, performante, réactive et accessibles à tous

- III.2.1 - Acquisition de panneaux digitaux d'informations aux entrées de la commune
 - III.2.2 - Développer des applications permettant aux citoyens d'interagir : signaler un problème, commander des documents en ligne, informer ramassage poubelles, ...
 - III.2.3 - Renforcer la communication via les réseaux sociaux utilisés par les jeunes - Instagram
 - III.2.4 - Ouvrir un point presse pour les jeunes dans l'info communale/ chapeauté par le CDJ
 - III.2.5 - Acquérir un nouveau logiciel AES via IMIO (outil informatique de l'extrascolaire) qui permettra la diffusion des documents, d'inscriptions à distance possibles aux évènements et activités ainsi que leurs paiements. Une gestion simplifiée et donc un gain de temps dans le volet administratif des subsides et comptable.
 - III.2.6 - Outils possibles à évaluer en fonction de la pertinence rencontrées avec les objectifs validés du plan de com :
- Bulletin communal 6 x /an version papier et version électronique => création d'un ""vrai"" travail journalistique apportant du contenu, nouvelle maquette vivante et moderne, recueil push vers le monde associatif des informations à y placer
 - Mise en ligne d'un agenda des activités sur le territoire communal
 - Optimisation de l'accueil du citoyen => journée 1 x/an des nouveaux guibertins / brochure d'accueil à créer (print et PDF)
 - Optimisation de l'information via l'envoi ""push"" de l'information aux Guibertins qui l'auront demandé => newsletter avec rubriques thématiques (extraits du site) 10 x/an
 - Réalisation (et mise à jour annuelle) de 3 brochures thématiques : ATL-jeunes, Aînés, Nouveaux Guibertins avec une collaboration étroite des associations et du CPAS :-)
 - Axis Parc : Valorisation de l'infrastructure, participation aux journées ""découvertes entreprise"" et/ou Place aux enfants



- MSG 900-23 => 2019 : engager une agence externe / arrêter un calendrier / décider d'une méthodologie

III.3. Rendre publiques et plus transparentes les procédures des services

- III.3.1 - Mettre les procédures des services sur le site internet
- III.3.2 - Concevoir une brochure consacrée aux procédures dans l'administration à l'attention des citoyens
- III.3.3 - Informer les riverains des annonces de projet pour les projets impactants

III.4. Vulgariser les courriers de la commune dans ses réponses aux citoyens

- III.4.1 - Refonte des courriers de tous les services afin d'en simplifier la teneur / formation atelier d'écriture

III.5. Information vers la presse

- III.5.1 - Création d'une liste de journalistes thématiques à jour. Info push avec calendrier des activités / semestre, de manière anticipative

IV. MSG, une commune écologiquement responsable et durable diminuant son empreinte carbone et se souciant de la qualité de l'air

IV.1. Favoriser le tri des déchets domestiques et publics

- IV.1.1 - Création d'un nouveau Recyparc pratique d'utilisation et accessible
- IV.1.2 - Augmentation de la quantité de déchets organiques ménagers collectés
- IV.1.3 - Augmentation du nombre de sacs biodégradables gratuits par an
- IV.1.4 - Respect du taux de couverture du coût vérité imposé par la RW (95-110%)
- IV.1.5 - Test de systèmes innovants et adaptés aux quartiers permettant la collecte des déchets au poids
- IV.1.6 - Élargissement du service de ramassage d'encombrants et de déchets verts
- IV.1.7 - Installation de corbeilles de tri dans les lieux publics avec un nombre de personnes important tels que les abords du centre sportifs, écoles, gare, Grand' Place...
- IV.1.8 - Incitation au tri des déchets lors des événements organisés sur le territoire communal

IV.2. Réduire la production des déchets ménagers et publics

- IV.2.1 - Mise en place d'une donnerie au sein du recyparc
- IV.2.2 - Augmentation de la collecte des encombrants via *Restor*
- IV.2.3 - Organisation de conférences/ateliers sur la thématique "0 déchet"
- IV.2.4 - Bannir l'utilisation des gobelets en plastiques à usage unique lors des manifestations sur le territoire communal

IV.3. Rendre l'espace public plus propre

- IV.3.1 - Réalisation d'un inventaire des corbeilles publiques et optimisation de la planification des vidanges
- IV.3.2 - Coordination des actions du Grand Nettoyage de Printemps et des équipes ambassadeurs
- IV.3.3 - Réalisation d'un inventaire des dépôts sauvages et suivi des charges de traitement
- IV.3.4 - Aménagements pour limiter l'accès aux points noirs (remembrements) relatifs aux dépôts sauvages
- IV.3.5 - Installation de bulles à verres enterrées - redéfinir les espaces stratégiques par entité
- IV.3.5 - Acquisition d'une caméra mobile (type SNCB) pour la lutte contre les déchets/dépôts sauvages et autres incivilités environnementales



IV.4. Réduire les émissions de gaz à effet de serre

- IV.4.1 - Adoption de la convention des Maires - POLLEC
- IV.4.2 - Mise en place d'un plan local Energie-Climat (PAEDC)
- IV.4.3 - Réalisation d'un Inventaire des émissions de GES sur le territoire
- IV.4.4 - Création d'une Commission locale PAEDC
- IV.4.5 - Mise en place d'un groupe de travail pour trouver une alternative plus locale à la valorisation des déchets organiques
- IV.4.6 - Mise en œuvre des mesures visant à réduire la consommation énergétique des bâtiments et équipements publics
- IV.4.7 - Inciter à la mobilité alternative à la voiture
- IV.4.8 - Création de réels partenariats avec les entreprises guibertines afin de changer les mentalités en offrant des alternatives crédibles
- IV.4.9 - Planter l'équivalent de la superficie communale dans un pays tiers
- IV.4.10 - Verdir la flotte communale

IV.5. Améliorer la performance énergétique des équipements publics

- IV.5.1 - Mise en place d'un cadastre énergétique des bâtiments communaux
- IV.5.2 - Réalisation d'un audit énergétique des bâtiments communaux
- IV.5.3 - Mise en place d'une télégestion des chaudières communales
- IV.5.4 - Acquisition d'un Logiciel de gestion de la consommation en temps réel (INBW)
- IV.5.5 - Équiper les lampadaires publics d'ampoules LED
- IV.5.6 - Placer des panneaux photovoltaïques sur le toit des vestiaires du centre sportif
- IV.5.7 - Remplacer l'éclairage du centre sportif par un éclairage LED
- IV.5.8 - Remplacer l'ensemble des chaudières des logements communaux rue des Hirondelles à Corbais et celles du Centre sportif

IV.6. Préserver l'environnement et la biodiversité

- IV.6.1 - Organisation de l'Opération de sauvetage des batraciens
- IV.6.2 - Organisation d'une Animation annuelle autour des oiseaux
- IV.6.3 - Pérennisation des actions de lutte contre les plantes invasives
- IV.6.4 - Mise en place d'actions pour la préservation des chauves-souris
- IV.6.5 - Adoption d'un plan de préservation du patrimoine naturel de la commune
- IV.6.6 - Pérennisation du plan de sauvegarde des pollinisateurs (Plan Maya)
- IV.6.7 - Développement du maillage écologique sur le territoire communal - plantation de haies
- IV.6.8 - Mise en place de mesures de protection des zones humides présentes sur le territoire
- IV.6.9 - Adoption d'un Règlement communal sur la protection des espaces verts (autorisation d'abattage...)
- IV.6.10 - Organisation d'une journée de sensibilisation sur la protection de l'environnement (eau, déchets, énergie, biodiversité,)

IV.7. Améliorer la qualité des cours d'eau

- IV.7.1 - Suivi des points noirs des atteintes sur nos cours d'eau
- IV.7.2 - Organisation des chantiers de nettoyage des cours d'eau
- IV.7.3 - Suivi du Plan d'action 2020 - 2022 du CRDG



- IV.7.4 - Suivi du rapport de visite annuelle de la Province du BW
- IV.7.5 - Réalisation d'un Cadastre des raccordements aux égouts

IV.8. Favoriser de bonnes pratiques agricoles

- IV.8.1 - Sensibiliser les agriculteurs à l'utilisation des pesticides - promouvoir l'Agroécologie
- IV.8.2 - Organisation de conférences, formations et promotion de l'agriculture alternative
- IV.8.3 - Mise sur place d'un groupe de réflexion sur l'amélioration des pratiques agricoles sur le territoire communal
- IV.8.4 - Promotion de la production locale et de la vente en circuit court

IV.9. Lutter contre les inondations et les coulées de boue

- IV.9.1 - Réalisation d'un inventaire de points-noirs "inondations et coulées de boue"
- IV.9.2 - Rédaction de rapports d'aménagements pour chaque points-noirs en concertation avec la cellule GISER
- IV.9.3 - Réalisation des aménagements de lutte contre les inondations et les coulées de boues (rue de la Source, rue de la Houssière)
- IV.9.4 - Planification du curage et entretien des cours d'eau et bassin d'orage

V. MSG, une commune qui met son espace public et son patrimoine en valeur

V.1, Rendre l'espace public accueillant

- V.1.1 - Réaménager/rendre conviviale/embellir la place de l'église d'Hévillers
- V.1.2 - Transformer la Grand' Rue en voirie partagée
- V.1.3 - Réaménager la Grand' Place de MSG en un espace public convivial et pouvant aisément accueillir des manifestations diverses
- V.1.4 - Réaménagement de la rue des Écoles et la rue Musette pour sécuriser les écoliers et pacifier le trafic automobile
- V.1.5 - Verdurer l'ancienne pinède - Repenser les espaces de jeux/détente afin de faire de cet espace un réel espace public
- V.1.6 - Placer des illuminations lors des fêtes de fin d'année
- V.1.7 - Marquer les entrées des villages par des aménagements spécifiques permettant aussi de ralentir la vitesse
- V.1.8 - Achat de mobilier urbain qualitatif et donnant une identité visuelle à la commune
- V.1.9 - Réaliser une fresque dans le tunnel de la gare

V.2. Valoriser le patrimoine communal - patrimoine historique communal

- V.2.1 - Acquisition d'une nouvelle salle des fêtes
- V.2.2 - Transformation de la salle des Loisirs en un bâtiment multifonctionnel (bibliothèque, salles de conférence, etc.)
- V.2.3 - Achat des chapelles - Alvau Nil, Chapelle chemin St Pierre et Chapelle rue du Colombier
- V.2.4 - Réfection des sanitaires du Centre Sportif
- V.2.5 - Réfection de l'ancienne Maison Communale de Corbais en une salle permettant d'accueillir diverses manifestations
- V.2.6 - Restauration de la cure d'Hévillers
- V.2.7 - Sécurisation du promontoire de l'église de Mont-Saint-Guibert
- V.2.8 - Réaménagement du parking du cimetière de Mont-Saint-Guibert
- V.2.9 - Aménagement d'un nouveau parking destiné à la zone de Sports Américains
- V.2.10 - Rue Du Chenoy-Rue du Culot - restauration des ouvrages d'art sur cours d'eau



V.2.11 - Monitoring et entretien des cours d'eau, des curages

V.2.12 - Entretien/mise en valeur des sentiers communaux

V.3, création d'un espace récréatif et ludique par village

V.3.1 - Création d'une petite plaine de jeux derrière l'église d'Héவில்

V.3.2 - Agrandissement de la plaine de jeux située à l'ancienne maison communale de Corbais

V.3.3 - Agrandissement et déplacement de la plaine de jeux à l'ancienne pinède

V.3.4 - Construction d'une grande plaine de jeux au centre sportif Jean Moisse

V.4. Se donner les moyens d'entretenir nos espaces verts et notre patrimoine

V.4.1 - Déménagement du dépôt communal sis rue de Corbais

V.4.2 - Acquisition d'un bâtiment pour le service technique - dépôt communal

V.4.3 - Acquisition d'un bras faucheur et d'un véhicule multifonction

V.4.4 - Acquisition de conteneurs maritimes à des fins de stockage de matériel

V.4.5 - Acquisition de 2 silos à sel pour le déneigement

V.4.6 - Acquisition d'un aspirateur industriel

V.4.7 - Achat d'un véhicule type porte-outils

V.4.8 - Achat véhicule (CNG) plateau dans le cadre du verdissement de la flotte

V.5. Rendre l'espace public propice au développement d'activités et de commerces

V.5.1 - Développer du commerce autour de la gare - SOL quartier de la Gare

V.5.2 - Réaménagement de la Grand Rue et de la Grand' Place

V.5.3 - Sécurisation des entrées sorties des commerces et réaménagement de la National 4 dans son ensemble

V.5.4 - Aménagement d'un lieu idéal pour dynamiser le p'tit marché communal

V.5.5 - Augmenter le nombre de place de stationnement 15 minutes à destination des commerces du centre

V.6. Gérer de manière dynamique les cimetières communaux

V.6.1 - Réfection des Morgues de nos cimetières

V.6.2 - Réfection de l'ouvrage d'art du columbarium du cimetière de MSG

V.6.3 - Comité de pilotage des cimetières comprenant des agents du Service cadre de vie et des ouvriers formés fossoyeurs

V.6.4 - Confier la gestion pratique des cimetières aux 2 ouvriers formés 'fossoyeurs' au sein de l'équipe technique + les former à cette gestion proactive

V.6.5 - Adopter un règlement communal cimetières

V.6.6 - Faciliter l'entretien/Verdir les cimetières communaux

VI. MSG, une commune soucieuse des modes de déplacements de ses citoyens

VI.1. Intensifier la collaboration avec d'autres institutions publiques concernant la mobilité afin de désengorger MSG

Infrabel - SNCB



- VI.1.1 - Réfection Passerelle cyclo-piétonne - Infrabel
- VI.1.2 - Réfection Pont Rue des Écoles
- VI.1.3 - Aménagement du Quai numéro 2 - accès PMR
- VI.1.4 - Création d'un nouveau parking SNCB accessible uniquement aux navetteurs
- VI.1.5 - Sécurisation des piétons dans le tunnel de la Fosse

SPW

- VI.1.6 - Aménagement de l'ensemble de la N4 - croisement Rue Haute / Rue de Corbais - Bus
- VI.1.7 - Aménagement N4/N25 - carrefour en diamant - SPW
- VI.1.8 - Aménagement de la sortie RN 25 - Rue des Trois Burettes

SPW - Communes limitrophes

VI.1.9 - Instaurer un groupe de travail MOBILITÉ entre Bourgmestres et DG (et agent mobilité), Zone de police des communes limitrophes sur cette thématique avec un agenda de réunion + PV et engagement dans les collèges respectifs + invitation du SPW Mobilité ponctuellement

- VI.1.10 - Mettre en place une ligne TEC Gembloux et Wavre - N4 (collaboration avec SPW-TEC-Province-Communes limitrophe N4)

Divers

- VI.1.11 - Faire de la gare de MSG une plateforme intermodale (voiture partagée - bus - vélos électriques partagés)
- VI.1.12 - Mettre en place du stationnement vélo à travers la commune (+ prévoir sécurisation, recharge élec, vélo cargo...)
- VI.1.13 - Développer les vélos électriques partagés (Partenariat)
- VI.1.14 - Développer les voitures partagées sur le territoire (Partenariat- concession...)

VI.2. Renforcer la sécurité des déplacements piétons en étant attentifs à l'accessibilité Poussettes - PMR - seniors/aînés

- VI.2.1 - Sécurisation du carrefour Poste/Demi-Lune
- VI.2.2 - Réaménager la voirie et les trottoirs au niveau de l'école du Bon départ - Rue des Écoles/Musette
- VI.2.3 - Aménagement d'un tronçon sécurisé (piétons/vélos) rue des Hayeffes
- VI.2.4 - Réaliser des aménagements de la voirie afin de pacifier le trafic aux abords du site des Hayeffes et renforcer la signalétique depuis le centre sportif
- VI.2.5 - Réaliser les travaux de la coulée verte
- VI.2.6 - Augmenter la qualité des trottoirs pour favoriser l'accès des PMR/poussettes, principalement à proximité des commerces et services
- VI.2.7 - Augmenter le nombre de bancs permettant au PMR de se reposer le long de leur trajet.
- VI.2.8 - Rendre accessible les quais de la gare aux PMR
- VI.2.9 - Aménager les arrêts de bus afin de les rendre accessible aux PMR

VI.3. Devenir une commune cyclable

- VI.3.1 - Terminer le PCM
- VI.3.2 - Sécurisation des déplacements en vélos : étude et réalisation d'un Plan communal cyclable en voirie combiné à la réalisation d'un Plan communal de stationnement véhicules en voirie réseau principal
- VI.3.3 - Réalisation d'aménagements cyclables
 - VI.3.3. a. Coulée verte
 - VI.3.3. b. Piste cyclable 3 Burettes - Fond Cattelain
 - VI.3.3. c. Réfection sentier de l'Orne



VI.3.3. d. Piste cyclable Jaurdinia (liaison gare - sablières)

VI.3.3. e. Sécuriser les traversées cyclable, zone d'attente, by-pass, indications chevrons, élaboration règlement de circulation routière et marquage routier ad hoc

VI.3.4 - Entretien des aménagements cyclables existants

VI.3.5 - Maintenir la prime à l'acquisition de vélos électriques - offrir un kit de sécurité/pluie

VI.3.6 - Organiser hiérarchisation des voiries et régimes de vitesse dans l'entité - zone 30 - zone 50 - zone 70

VI.4. Favoriser les déplacements en transport en commun

VI.4.1 - établir un plan de ramassage scolaire avec l'ensemble des écoles de l'entité et contribuer à la mise en place d'un bus scolaire

VI.4.2 - Étudier l'opportunité de créer un second *Proxibus* inter-communal (Walhain/Corbais/MSG Gare/Axis/LLN) jusqu'au développement de la ligne sur la N4 GBX ↔ Wavre

VI.4.3 - favoriser l'intermodalité par le placement d'abris vélos sécurisés à proximité des arrêts de bus et gares.

VI.5 - Lutter contre la vitesse excessive

VI.5.1 - Installer des poteaux de radars fixes aux endroits stratégiques

VI.5.2 - Inciter la zone de police Orne-Thyle à procéder à l'acquisition de plusieurs radars NK7

VI.5.3 - Augmenter le nombre de contrôle de vitesses mobiles

VI.5.4 - Rendre les voiries principales plus étroites

VOLET INTERNE

I. MSG, une commune efficace

I.1. Renforcer les outils de communication

I.1.1 - Acquérir/développer un logiciel de gestion des interventions des services travaux

I.1.2 - Développer d'avantage l'outil doc parta et les calendriers partagés entre services

I.1.3 - Élaboration d'un Plan de communication validé par la DG (et Collège) où certains outils peuvent être proposés :

- création de groupes de contacts dans Outlook
- création d'une newsletter interne mensuelle avec les infos importantes
- officialisation des descriptions de fonctions et évolution de carrière (organigramme)
- information sur les possibilités de formation métier mais aussi ""bien-être"", etc.
- renforcer - dans la mesure du possible - les synergies avec le CPAS : projet, collaboration diverses, locaux, ...
- organisation équipe PLANU officielle et ... répétition cadencée 1x/an minimum

I.2. Améliorer la communication vers les agents communaux

I.2.1 - Formation des agents communaux à la réunion (organisation, rapidité)

I.3. Renforcer les moyens humains de l'administration

I.3.1 - Engager deux personnes aux "Travaux / marché Publics"

I.3.2 - Engager des ouvriers spécifiques au service technique (chauffagiste, électricien, paveurs, maçons, ...)



I.4. Développer, concevoir ou acquérir des outils de développement urbains

I.4.1 - Schéma de développement communal qui doit permettre de compiler - en seul document - la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal sur la base d'une analyse contextuelle de la situation actuelle

I.4.2 - Plan de développement global du plateau de la gare (SOL)

I.4.3 - Schéma de reconversion du site des anciennes brasseries

I.4.4 - Schéma d'orientation local des Sablières afin de faire naître un zoning novateur destiné à accueillir des entreprises actives dans le domaine de l'environnement, du traitement des déchets et du recyclage

I.5. Surveiller davantage les bâtiments communaux, l'entrepôt, la maison communale

I.5.1 - Mise en place de caméras de surveillance

I.6. Améliorer la gestion du matériel communal et son prêt

I.6.1 - Adoption de règlement de prêt de matériel communal

I.6.2 - Mettre sur pied un magasin pour les outils du Service travaux

II. MSG, une commune écologiquement responsable et durable diminuant son empreinte carbone et se souciant de la qualité de l'air

II.1. Acheter 'responsable'

II.1.1 - Adopter une charte marchés publics responsables - Mise en place plan d'action avec quick scan + intégrer dans les CSHC + Faire des marches stocks durables

II.2. Encourager la mobilité douce et intermodale des acteurs communaux (agents, collègue et conseil)

II.2.1 - Mettre en place un PDE (plan de déplacement entreprise : ensemble d'actions destiné à promouvoir une gestion durable des déplacements liés aux employés

II.2.2 - Aménagement d'une douche pour les employés communaux au sein de la Maison communale

II.2.3 - Aménager un parking sécurisé et accessible pour les Vélos communaux et du personnel à l'arrière de la maison communale

II.2.4 - Adopter un règlement d'ordre intérieur afin de préciser les modes de déplacements du personnel communal dans le cadre de son travail suivant le trajet à parcourir

II.3. Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux

- voir V.6.1 Réfection des Morgues
- voir I.3.5. Rénovation des deux logements Grand' Place 9 - via convention avec INBW
- voir V.2.5 Rénovation Ancienne maison communale de Corbais
- voir I.3.6. Rénovation Grand' Place 45 (CPAS via IPBW) : Rénovation de la salle des Loisirs, maison de l'enfance, salle de la Houssières, pose de panneaux solaires et photovoltaïques sur la maison communale, Gestion des contrats d'entretien à prévoir

II.4. Verdissement flotte de véhicules

II.4.1 - Voir V.4.8. Achat véhicule CNG – etc.

II.4.2 - Mise en place borne électrique

II.5. Améliorer la gestion des déchets communaux

II.5.1 - Tri sélectifs travaux



- II.5.2 - Compost partagé
- II.5.3 - Bouc pour tondre pelouses

III. MSG, une commune attentive à l'encadrement des enfants

III.1. Garantir la qualité des conditions d'accueil des enfants

- III.1.1 - Continuer à permettre aux animateurs des plaines de se former et d'obtenir le brevet d'animateur (trice) ou Beps
- III.1.2 - Mettre en place un ROI, pour tous les pôles développés, en vue d'harmoniser et favoriser la même pédagogie.
- III.1.3 - Valoriser les bénévoles s'impliquant dans les activités et projets afin que ceux-ci continuent à nous accompagner
- III.1.4 - Augmenter certaines unités d'encadrement au-delà du quota réglementaire en vue d'améliorer l'encadrement et offrir un accueil de qualité
- III.1.5 - Évaluer les animateurs (trices) à la fin de chaque plaine afin de les encourager à toujours mieux faire et viser l'excellence
- III.1.6 - Veiller à recruter des éducateurs (plaine) spécialisés en cas d'accueil de personnes atteintes de handicap
- III.1.7 - Rééditer un programme pédagogique complet des plaines, en fonction des nouvelles tranches d'âges des enfants à accueillir

IV. MSG, une commune accessible

IV.1. Développer l'accessibilité numérique des services communaux

- IV.1.1 - Mettre sur pied un guichet en ligne pour le service population, urbanisme où tous les documents pourraient être commandé par les citoyens
- IV.1.2 - Instaurer une permanence 'chat' / conférence visuelle au service population pour les citoyens désireux d'avoir un contact à distance et visuelle avec les agents communaux
- IV.1.3 - Publier toutes les procédures des services communaux sur le site internet
- IV.1.4 - Guichet électronique sera mis à la disposition des citoyens au sein des murs de la maison communale
- IV.1.5 - Consacrer des permanences du service population à des permanences sur 'rdv' afin d'améliorer la qualité de l'échange entre l'agent et le citoyen

IV.2. Penser l'accessibilité des services communaux en fonction de tous les publics

- IV.2.1 - Placer les boîtes à livres dans l'entité, à hauteur accessible aux enfants et pour les personnes à mobilité réduite
- IV.2.2 - Maintenir l'accès aux plaines et aux activités à venir, accessible aux personnes hors de l'entité, moyennant un ROI

